



## VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

### Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du

4 avril 2024

N° 7

**Réélection des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'établissement des institutions médico-sociales gérées par l'association "APOGEI 94" : Maison d'Accueil Spécialisée des Oliviers (M.A.S) - Institut Médico Educatif (I.M.E) - Foyers de Saint-Maur.**

Membres composant le Conseil Municipal .....	49	<i>Télétransmission Préfecture</i>
Membres en exercice .....	49	Nomenclature : 5.2
Membres présents .....	40	Numéro : 094-219400686-202404-DEL2024047-DE
Membres excusés et représentés .....	5	Date réception : 9 avril 2024
Membres absents non représentés .....	4	
Pour .....	38	
Contre .....	7	
Abstention .....	0	
Ne prend pas part au vote .....	0	

Le 4 avril 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 40, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 29 mars 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

#### Étaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Héliène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Sandra HOSSEINI, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Héliène FEO, M. Alain MERIGOT, Conseillers Municipaux.

#### Étaient absents excusés et représentés:

Mme Pascale MOORTGAT qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, M. Henri PETTENI qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

#### Étaient absents non représentés :

M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, M. Laurent DUBOIS.

**N° 7**

**OBJET : Réélection des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'établissement des institutions médico-sociales gérées par l'association "APOGEI 94" : Maison d'Accueil Spécialisée des Oliviers (M.A.S) - Institut Médico Educatif (I.M.E) - Foyers de Saint-Maur.**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°35, en date du 16 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé, à l'élection des représentants des trois établissements médico-sociaux.

**VU** le décès en date du 27 février 2024, de Monsieur Bernard VERNEAU, membre élu de cette association.

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Bernard VERNEAU.

**Sur** proposition de Monsieur le Maire,

**Après examen et délibéré :**

**Décide** de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

**Procède** à l'élection, à main levée, au remplacement d'un représentant du Conseil Municipal aux Conseils d'établissement des institutions médico-sociales gérées par l'association « APOGEI 94 » : Maison d'Accueil Spécialisée des Oliviers (MAS) – Institut Médico Éducatif (IME) – Foyers de Saint-Maur.

**Candidats :**

**Madame Hélène LERAITRE  
Monsieur Fabrice CAPRANI**

**Est élue :**

**Madame Hélène LERAITRE**

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 4 avril 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

N° 7

**OBJET : Réélection des représentants du Conseil Municipal aux Conseils d'établissement des institutions médico-sociales gérées par l'association "APOGEI 94" : Maison d'Accueil Spécialisée des Oliviers (M.A.S) - Institut Médico Educatif (I.M.E) - Foyers de Saint-Maur.**

*Certification exécutoire*

Certifié Exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture

Le 9 avril 2024

et de la publication électronique le

Le Directeur Général des Services

11 AVR. 2024

Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance

LE MAIRE,

*Drai*



Carole DRAI

*Sylvain Berrios*  
Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

